

Aujourd'hui, aux alentours de midi, lors de la distribution du repas, un détenu connu pour ses graves troubles du comportement ***schizophrénie et bipolarité*** est sorti de sa cellule pour récupérer son repas avant ***d'asséner un violent coup de poing*** à l'épaule d'un surveillant.

Un agent s'est encore retrouvé seul face à un individu particulièrement violent et imprévisible. Il a tenté de le maîtriser tant bien que mal, avec l'aide de l'auxiliaire d'étage qui s'est substitué une fois encore aux personnels jusqu'à l'arrivée des renforts.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM alerte depuis des mois sur les difficultés de prise en charge et la dangerosité de ces profils psychiatriques lourds, dont les comportements sont imprévisibles et mettent quotidiennement en péril la sécurité des personnels.

Cette nouvelle agression intervient à peine une semaine après un fait d'une extrême gravité : *un détenu présentant un profil similaire a porté un coup de lame de rasoir à la gorge d'un auxiliaire d'étage, nécessitant une prise en charge médicale en urgence.*

Ce jour-là, la victime aurait tout aussi bien pu être un surveillant, tant ces individus s'en prennent indistinctement à toute personne se trouvant sur leur passage.

Il est inacceptable que les personnels soient contraints de jouer à la roulette russe chaque jour en raison de l'inaction de l'administration !

Combien d'agressions faudra-t-il encore subir avant que l'administration ne prenne enfin la mesure du danger ? Il est temps de mettre un terme à l'isolement des personnels pour travailler en sécurité !!!

L'UFAP UNSa Justice du CP VLM revendique la création d'établissements spécialement adaptés pour prendre en charge les détenus violents et souffrant de troubles psychiatriques qui pullulent en détention classique.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM exige des sanctions disciplinaires et judiciaires fermes à la hauteur de l'agression subie.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM souhaite un prompt rétablissement et apporte tout son soutien à Michael et l'accompagnera à chaque étape des suites administratives et judiciaires.

M.O Secrétaire locale UFAP UNSa justice CP VLM